

**PARLEMENT DE LA
REPUBLIQUE DE VANUATU**

HUITIEME LEGISLATURE

PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2007

LUNDI 18 JUIN 2007

PRESIDENT : M. AVOCK Sam Dan, député de Paama

PRESENT : 52 députés

ABSENT :

RETARD :

1. La séance débute à 9h45.
2. Le Président déclare que conformément au paragraphe 21 .4) de la Constitution, il faut les deux tiers des députés à la première séance d'une session parlementaire et qu'il constate qu'il y a 52 députés et que le Parlement peut légalement procéder à l'ordre du jour.
3. M. BULE James, ministre du Commerce et de l'Industrie et député d'Ambaé, fait la prière.
4. Le Président demande le consensus de l'assemblée pour permettre à la télévision de filmer la séance et l'obtient. Il annonce l'ordre du jour dont le seul point est la motion de censure contre le Premier ministre déposée le 4 juin 2007.

MOTIONS ECRITES

**MOTION No. 2 DE CENSURE CONTRE LE PREMIER MINISTRE HAM
LINI**

5. Le Président du Parlement demande au motionnaire de procéder à la lecture de la motion.
6. M. VOHOR Serge Rialuth, député de Santo, déclare qu'il retire sa motion.

7. M. CARCASSES Moana Kalosil, député de Port-Vila, déclare aussi retirer son soutien à la motion.
8. Le Président annonce le retrait de la motion et qu'il n'y a plus d'autres points à l'ordre du jour et par conséquent il va clore la session.
9. **La Première Session extraordinaire de 2007 est officiellement close à 8h55.**